© Drogues Info Service - 7 décembre 2025

Vos questions / nos réponses

arret problematique

Par Profil supprimé Postée le 02/11/2011 21:16

> bonjour, voila mon conjoint se drogue a l'heroine! il est aller en prison 2 ans pour ca.
> nous attendons tous deux un bébé, au debut de la grossesse nous vons faillit perdre notre petit 2 fois, et la il a replonger! Il est suivi dans un centre suite a son incarceration, mais pour le traitement ca pose probleme au niveau du centre car ils lui disent qu'il doit venir toutes les 24h donc toujours a la meme heure hors il travaille et son emploi du temps ne lui permet pas de venir toujours au meme heure! nous avons essayer avec notre medecin traitant mais celui ci ne veut pas lui fournir de traitement car il le connait depuis trop longtemps (chose que je ne comprend pas je ne voit pas le rapport), nous avpns essayer d'autres medecins de ville mais ils refusent en disant qu'ils ont un quota a respecté!!
> Moi perso je suis a bout de la situation, la grossesse ne se passe pas bien et il me laisse seule gerer ca, j'ai eu envie de le quitter plusieur fois mais ca fait 8 ans que l'on est ensemble et je pense a mon bébé!
> Comment il peut s'en sortir? il a l'air de vouloir s'en sortir vraiment pour son petit mais a l'impression qu'on lui met des batons dans les roues au niveau medical!comment je peux l'aider de mon coté!
> merci de votre reponse
> Audrey

Mise en ligne le 07/11/2011

Bonjour,

D'après ce que nous comprenons, votre ami est suivi dans un centre de distribution de méthadone. Il n'est pas rare dans ce type de centre de demander aux usagers de venir tous les jours pour retirer ou prendre sur place leur traitement de substitution surtout au début de la prise en charge. Cette démarche vise à s'assurer que les usagers respectent bien leur prescription et permet également aux différents intervenants (médecins, psychologues, travailleurs sociaux) de prendre contact et de faire connaissance avec l'usager afin de pouvoir l'accompagner le plus efficacement possible.

Nous entendons bien votre "impatience" au vu de votre situation et nous vous suggérons de prendre rendez vous ensemble avec la structure afin que vous puissiez leur expliquer votre situation et faire valoir vos arguments (contrat de travail, horaires à l'appui ou tout autres documents pouvant attester de son activité professionnelle et du fait que cela soit difficile pour lui de se rendre à heure fixe au centre de délivrance). Le fait d'y aller ensemble et d'appuyer la demande de votre ami en expliquant votre situation devrait logiquement

renforcer vos chances de trouver une solution. Un relais en pharmacie de ville par exemple pourrait être envisagé avec quand même des rendez vous réguliers au centre afin de continuer à bénéficier du suivi et du soutien de celui-ci.

si malgré cela, le centre ne peut "assouplir" son fonctionnement, vous pouvez contacter l'un de nos écoutant au 0 800 23 13 13 (appel anonyme et gratuit depuis un piste fixe 7j/7 de 8h à 2h) afin de chercher ensemble une solution ou simplement pour être écoutée et soutenue.

Cordialement